# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 NOVEMBRE 1862 — Entre les rues Bienville et Conti.


*Nouvelle-Orléans*
SAMEDI MATIN, 8 NOVEMBRE.

### Ventes journées de ce jour.

Par E. R. et A. C., à leurs salles d'encan, rue de la Vieille-Levée—Meubles, vitrage fait, chapeaux et marchandises sèches.

Par P. E. Murphy, 12 rue des Magasins — Huchon, jatakes et plusieurs ac.

Par E. M. Jacobs—La Maison d'un café et un jeu de bagatelle, valeuse à vendre à la levée, entre Clouet et Montégut, troisième district. Rue Hunoch, entre Crossman et Moreau, tout les chemins de fer de la vieille-Nouvelle-Orléans.

Par M. Cohen, constable, exécutions Espinoche et Charles—Un lot de meubles et d'effets mobiliers.

Par R. H. Sykes, à 10 heures dans la rue des Magasins No 71—Bureaux à tablets, petites tables, &c.

Par Hudson & McLean, à 10 heures et demie, à l'encan magasin Carmar, rue des Magasins No 16, nouvelles Commerce—Jambons, épaules, beurre, pain pilote, cigares, étiquettes, &c.

Par R. Gutierrez, à 10 heures, à l'encan des rues Chartres et St Louis, passage Bienville—Vitrage et à tapisser.

Par E. R. Sparks & Co., à 10 heures, à leurs magasins d'encan, rue Vieille Levée, Nos 45 et 47 — Un magnifique piano.

Par R. T. Montgomery, à 10 heures, dans la rue Natchez, No 31, beaux pieds de vigne Rockland; à 10 heures et demie, dans la rue du Camp, No 95, bureaux, sofas et fauteuils. — A 11 heures, dans l'entrepôt St Louis—Porte de cabanes. A midi, aux ventes Tittersall, rue Gravier, No 104—Chevaux, buggies, harnais, harnais, &c.

## Nouvelles intéressantes du Sud.

Le *New York Herald*, qui est toujours le mieux informé des journaux du Nord et en somme le plus indépendant, bien que son ton soit pendantce soit assez variable et aussi capricieuse que la température, et trop souvent sujette à caution, a publié, dans son numéro du 21 octobre, une correspondance de Baltimore on ne peut plus franche et plus intéressante sur la situation militaire des Etats Confédérés et de Richmond, leur capitale. Nous reproduisons de cette curieuse pouvoir les passages qui nous ont paru les plus propres à piquer la curiosité de nos lecteurs.

Je tiens, dit un nouvelliste de Baltimore, les nouvelles suivantes de vingt-deux différentes personnes qui se trouvaient à Richmond pendant ces dernières semaines, et dont elles sont des dames. Tous leurs dires sont d'accord sur les points principaux. La ville de Richmond est représentée comme excessivement animée et dans un état satisfaisant. L'argent y est abondant et les vivres sont foutées de monde, venu de tous les points du Sud. On y rencontre peu de soldats, excepté quand les régiments traversent la ville. On n'y a jamais vu autant de voitures particulières qu'à présent, et les chevaux, les harnais, les costumes des cochers et des laquais atteint bien que les voitures elles-mêmes sont par leur splendeur qu'on ne regarde pas à la dépense. Pour des raisons de salubrité, on tient les rues et les trottoirs dans un état de propreté parfaite. On a dit que Richmond avait pris l'apparence d'un hospital, c'est vrai, mais dans certaines quartiers seulement, et ces quartiers n'ont été occupés que temporairement par des soldats blessés, et pendant la campagne de la Péninsule. On n'a jamais permis aux malades ou aux soldats blessés de rester à Richmond excepté dans les cas où leur éloignement en eût pour eux fatal. En ce moment les hôtels sont pleins de visiteurs, et les théâtres font de très bonnes affaires.

Les travaux de défense ont été vigoureusement poursuivis depuis le 1er juillet. Les trente deux forts qui entourent la ville ont été complétés et développés depuis ce temps, et ils ont tous un aspect convenable. Il y a dans chaque fort un magasin pour le dépôt des munitions. Tout récemment encore ces magasins étaient vides, car on savait qu'on pouvait les remplir en peu d'heures. Mais il y a une semaine ou deux, le général Cooper s'imposait d'avoir une grande quantité de munitions, de plus de kez de poudre à canon, de bombes et de projectiles de toutes sortes, déposés au même endroit.

En conséquence, les magasins de ces forts ont tous été remis comme à l'approche d'une attaque, et le stock de l'arsenal du gouvernement a été quelque peu réduit. Le dépôt de toutes ces munitions dans les magasins a causé d'abord de l'excitation et de l'inquiétude, quelques personnes croyant que les autorités avaient reçu la nouvelle que trois ou quatre marches de plus avaient sur Richmond. Mais on a su bientôt que tel n'était pas le cas et que les munitions avaient de retour, Mais que pour mieux en assurer la garde. On recommande la plus grande surveillance aux officiers qui en ont été chargés. Personne ne peut y entrer et les magasins ont été constamment exposés à la vue. La poudre a été expédiée en grande quantité par des marchands de Baltimore et St Louis, passant à travers le Tennessee et la Virginie du Nord et du Wisconsin.

## Les nègres dans l'Illinois.

Dans un récent discours prononcé par l'honorable James C. Allen, candidat pour le Congrès dans l'Illinois, nous trouvons l'allusion suivante à ce qui l'appelle un "détail" pour le peuple de cet Etat :

Je ne crois pas que le peuple de l'Illinois puisse être visité par un plus grand fléau que cette invasion de nègres libres qui vont sous nos yeux, sans moyens d'aucun genre, et dans l'impossibilité de s'entretenir eux-mêmes, et cependant ils viennent au milieu de nous et seront obligés de les nourrir ou ils mourront de faim. S'il faut les nourrir, vous aurez à leur demander un travail en retour, et chacun de ceux que vous emploierez dans votre village, votre ferme ou dans votre maison y prendra la place d'un employé blanc. (Applaudissements). Messieurs, dans toutes les contestations entre ma propre race et la race nègre, je suis pour ma race.—(Applaudissements prolongés). Il n'y a que pas de place encore qu'une charrette de nègres, arrivée à Charlestown, fut *rerate* dans la ville. Je fus bien et j'y vis un grand outrage pour le peuple de l'Illinois. Un de mes amis, un républicain, me dit : "Je n'ai jamais voté pour un démocrate, mais je suis avec vous sur la question des nègres. Mon fils qui était mon seul soutien a été pris par le gouvernement et il a été obligé de nègre en échange." Il n'était pas l'opinion (Nouveaux rires. Comment empêcherons nous cela? Je ne sais pas. Notre efforts peuvent être inutiles, mais il le droit de pétitionner pour que l'état que cela nous coûte. Je pense que nos officiers d'Etat et notre gouverneur nous jugent à leur devoir en portant cet objet à la Chambre des représentants. Les Yues et les intérêts de la population, sont à observé que, dans son opinion, l'Exécutif n'aura aucun pouvoir, d'après la Constitution, de décréter l'émancipation des esclaves, bien que, comme Président de la guerre, il devendit nécessaire dans le cas où il y aurait de nouveau l'insistance pour que le président suspende la constitution et fasse du nègre un représentatif de valeur légale, de faire ces mots avec que nous en puissions tirer parti. (Rires) Si le président veut, seulement faire un nègres un signe de valeur légale, nous pourrons avec cette circulation payer aux Yankees ce que nous leur devons. (Applaudissements enthousiastes) C'est là un moyen qui, je le crois, nous délivrera de eux.

## CHRONIQUE LOCALE.

COMMISSION MILITAIRE.—Ce tribunal a siégé hier, pendant plusieurs heures, à huit clos. On ne sait pas encore quel est son verdict sur l'affaire Ely.

Le prêtre O Brien a comparu de nouveau devant ses juges. Un témoin a déclaré que le 7 du mois dernier, le prisonnier leur dit, à Jack-ville, Mississippi, que son intention était de venir ici (Nouvelle-Orléans) pour y tuer le Général Cooper. — Le juge avocat s'est opposé à l'admission de ce témoignage, en se basant sur ce que l'accusé pouvait fabriquer des preuves en le tuyant. M. Fish a maintenu que le différend avait le droit d'établir que le jeune homme n'était point venu en cette ville. Le président a rejeté l'objection du juge avocat, mais a admis la déposition accompagnée de telle déposition qui seront soumis au général commandant.

—Malone, qui appartenait au même regiment qu'O Brien, qui avait obtenu un congé de 15 jours et était entré en ville avec l'intention de ne plus rejoindre l'armée, a subi un contre-examen. Il a été pris en état au bureau du maréchal prévôt et avait ensuite pris le serment d'allégeance du gouvernement, mais comme citoyen—Il a été relâché sur parole.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté, hier, dans la maison, appartenant de Mme Zacharie, au dos de la rue Broad, entre les rues Orleans et St Pierre.

Le feu prenait ainsi que la fabrique de chandelles, a été consumé et détruites.

Mme Zacharie, ainsi, en sortant, laissa une porte ouverte et le vent avait pouvoir des chandelles et les allumait. Nous ne pouvons apprendre que la fabrique était occupée mais quoiqu'il travaillait plus depuis quelque temps. Le propriétaire, M. Sabatier, est à la Havane.

FAUX PRETEXTES—M. A. Joublanc a été arrêté hier, dans le D.ne cinq District, sous prévention d'avoir volé de l'argent, à l'aide de deux prétexte, de MM. E. d'Hémecourt et J. Brigère.

NÉGRESSE BLESSÉE PAR DES SOLDATS D'AVANT-POSTES—Une négresse, femme de Thomas Williams qui est membre des Stafford Blues, a été mortellement blessée, hier, aux Casernes, où elle avait été pour voir son mari.

Il paraît qu'elle n'entendit pas l'ordre de s'arrêter qu'on lui fit plusieurs fois, et elle reçut les et qu'un Bale l'atteignit à la bouche.

On l'a transportée à l'hopital de Charité. Le médecin en croit pas pouvoir la sauver. Elle fit qu'elle appartenait à Mme Antoine qui habite la partie supérieure de la ville.

VOLS—Des vols ont été commis avec effraction, dans la nuit de jeudi à vendredi, chez M. Vincent, confiseur, au coin des rues Chartres et Canal. Le seul entrée par la porte d'une petite cuisine qui donne sur la première de ces rues, et, ainsi qu'on le sait, les voleurs ont enlevé des appareils dans l'espoir de trouver dessus des pièces d'argenterie, mais ils ont été désappointés. Pénétrant ensuite, par un passage étroit, dans la salle, ils ont ouvert le tiroir et enlevé une dizaine de piastres. C'est tout le butin qu'ils ont emporté.

—Des voleurs sont également entrés dans l'entrepôt de M. Pillet, à cave. Ils ont forcé la porte qui donne sur la rue Carondelet et se sont servis, pour réussir, d'un marteau dont on voit les traces. Les seuls frais de leur incursion ont été quelques clous de suspendre déposés dans un coffre plein de quelques bouteilles de procession.

COUPS DE PREVOTS.—Les quatre hommes dont nous avons parlé comme ayant été arrêtés pour ivresse et obscénité, sont des soudoyeurs de wagons des E. U. Hoch a été condamné à dix jours de prison militaire et à cinq piastres d'amende.

Victor Vicho, qui tenait un café au coin des rues Bourbon et Franklin, est venu répondre à l'accusation de vente de boisson à des soldats. On supposait que, était tire entre dans cette boisson avec les soldats et on leur servit à boire—Les liqueurs ont été confisquées, le café fermé et le propriétaire condamné à vingt-cinq piastres d'amende. Ordre a été donné de rapporter le capitaine.

Oscar Bonell, mentionné dans l'édition d'hier soir, a été envoyé à la prison de paroisse.

Edward Cooker, le gamin de cou-ent, et l'un de ces mais ont été envoyés à la geôle de police pour trois mois. Il a volé des argent à une dame, dans le Quatrième District. On a trouvé chez le femme trois portefeuilles renfermant quatorze piastres en argent et douze piastres en billets.

Le magistrat a condamné à trois mois de prison Mme Thompson, blanc, et Julius, nègre, qui ont insulté un homme et sa famille à Algier et brisé des fenêtres à coups de coquilles d'huitres et de briques. L'homme a de plus passé un couteau au nègre pour qu'il pût exécuter ses menaces.

Johnson Nare, l'escroc noirsem dont il a été si souvent question dans la chronique, a été amené devant le magistrat et a été condamné à huit mois de détention à la geôle de police. C'est surtout aux dépens des marchands de soulier qu'il a fait son petit commerce.

Le capitaine d'un navire italien était accusé d'avoir gardé une montre en or appartenant à Stephen Perez, passager. Il paraît qu'il avait prévenu les passagers, à la Havane, que si le navire était retenu plus de quarante-huit heures à la quarantaine, il aurait à payer deux piastres par jour. Le navire resta un mois à la quarantaine et le capitaine réclama $128 pour Perez, sa femme et trois enfants—Perez payas cinquante piastres et laissa la montre pour répondre du reste. Il voulait l'avoir sans payer les $70 ; le juge l'a condamné à les payer et a ordonné que la montre fut déposée dans l'intervalle, au consulat Italien.

## EDITION D'HIER SOIR.

### L'affaire de Gentilly.

Hier dans la journée, M. Fauconnet, vice-consul de France et chancelier du consulat, s'est rendu, accompagné du docteur Mangé, chirurgien en chef de l'escadre française, à Gentilly pour visiter M. Coulon, la première victime de l'œuvre des noirs en Louisiane. Le docteur Mangé a trouvé l'état du blessé très critique, malgré les soins empressés dont il avait été l'objet de la part du docteur Lafon.

Les renseignements recueillis par le chancelier sur les événements qui s'étaient passés dans la matinée, corroborent entièrement le récit que nous en avons donné. Il n'a pu entendre Jules Morgenot, l'engagé de M. Coulon, qui a été arrêté hier soir et qui est détenu au secret sous l'accusation, dit le rapport, prononcé par tous les journaux, d'avoir tiré sur une passagère inconnue et sur deux soldats.

L'affaire ne tardera probablement pas à s'instruire et Hast espérer que justice sera faite. Nous ignorons si les deux nègres blessés par M. Coulon en son engagé sont ceux qui ont tiré, mais ils faisaient à coup sûr partie de la bande d'agresseurs qui avaient envahi à main armée le domicile du malheureux Coulon.

La population française s'est émue, à juste titre, de ces faits, et elle se demande si elle va rester plus longtemps désarmée en présence des menaces proférées tous les jours dans les rues par les noirs, menaces que chacun recueille avec inquiétude et qui ont commencé à se traduire en faits par le lamentable drame de Gentilly.

ARRIVAGES A LA HAVANE—Nous trouvons dans une correspondance adressée le 9 de la Havane au *Journal of Commerce* du 21, que les navires dont les noms suivent étaient arrivés ou ce port avec des chargements de coton, savoir : le vapeur anglais "Alice", capitaine Schneider, de Mobile, avec 821 balles, arrivé le 1er octobre ; la goélette anglaise "Comet", de Matamoras, avec 65 balles, arrivée le 8, et le vapeur anglais "Edwin Hawkins", arrivé le 9 octobre du même port, avec 750 balles.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Les caissiers de cette institution préviennent du nouveau le public de ne point recevoir quelques-uns des anciens billets de la Banque de la Nouvelle-Orléans, enregistrés et contremignés par l'auditeur, les quels ont été canceliés et renvoyés à Baton Rouge au mois de janvier dernier. Voir l'avis publié par le caissier, M. Mathew Belly.

☞ Le steamship *Potomac*, capitaine Fletcher, partira mardi pour New York avec la malle et les passagers dont les noms suivent :

J. M. Pierce, W. Vinning, R. N. Seeley, J. Meyer, L. Sylvester et enfant, S. Lavezzue, Mme Gray enfant et nourrice—et 30 passagers d'entrepont.

☞ Le steamship espagnol *Cuba*, capitaine Burgo-ra, expédie hier au soir pour la Havane, emporte une forte malle et les passagers suivants :

Mme L. Krolikowska, A. Castillo et domest., B. Lizarda, Willis et famille, Robert et famille, A. Lescaps et enfant, Pouliot et famille, S. Boutin, C. Xenoney, Vidal et enfant, E. Perati, C. Pugliughi, MM. P. C. Lahurre et famille, M. Block et dame, F. Rivas, J. Jacobs et domest., F. B. Henry, J. Vegas, J. Cappi, M. M. Calesas, F. McMahon, P. Sourre, A. Manuel, G. Henry, M. Teether, H. Boyle, S. Dragunan, J. C. Smith, J. Pastrand, Mmes Garcia et famille, C. Planchard et 61 à l'entrepont.

THEATRE DE L'OPERA — Le public a prouvé, dimanche dernier, qu'il n'avait pas oublié le chemin de théâtre et il s'est montré disposé à soutenir une artiste dans leur tentative pour nous amener des représentations régulières pendant le cours de la saison d'hiver. C'est la seule et unique distraction qui nous reste, et il dépend du public qu'elle lui soit maintenue.

La représentation de demain est assez variée, elle se compose d'une comédie en trois actes de Dumas fils, *Les Vivacités du Capitaine Tic*, et de deux vaudevilles *Le Piano de Berthe* et *Le Caporal et le Paysan*. C'est la première fois qu'il est comédie de Dumas fils sera représentée à la Nouvelle Orléans : le succès de ses devanciers nous fait augurer une œuvre de talent et nous engageons les habitués du théâtre à aller en juger par eux mêmes.

### Abonnés à la semaine.

Les personnes sont autorisées à recevoir des [illegible]

## DEPART DE STEAMERS.

Le steamer *Potomac*, commandant Fletcher, part ce matin à 8 heures pour New-York.

Le steamer espagnol *Pajaro del Oceano*, commandant Arriaga, partira demain dimanche à 8 heures du matin pour la Havane. Se engente sont MM. Puig frères, rue de la Douane No 37.

Le steamer *Roanoke* qui est attendu à chaque instant de New York, est annoncé comme devant repartir le 12 courant, ses agents sont MM. Warneken & Cie, 11 rue de l'Union.

L'ETAT DES CHOSES AU TENNESSEE—Nous trouvons le passage suivant dans une lettre adressée de Nashville à un journal du Nord :

Un grand nombre de personnes s'efforcent de fuir de la ville, comme s'il s'agissait d'échapper au jugement dernier. Tous les bourgs et les villes environnantes de Nashville et Corinthe, et outre Nashville et Chattanooga sont représentés ici par un certain nombre de réfugiés. Quand ils sont arrivés ici, ils désirent se rendre plus au Nord. Il ne se considèrent pas comme en sûreté à Nashville. Un tentacules émissaire—un moinsiste bien entendu—dit qu'il désespère de jamais revoir le Tennessee dans l'Union et il va émigrer au Wisconsin.

## L'enrôlement des émigrants.

On se rappelle la fameuse circulaire de M. Seward pour engager les travailleurs européens à venir en Amérique combler les vides faits par la guerre dans les champs et dans les ateliers. La *Patrie* disait avec raison que c'était un leurre pour avoir des soldats, et un journal anglais ne se gênait pas pour dire que c'était de la chair à canon européenne que l'on demandait. Les faits donnent raison à ces assertions, car il paraît que les recruteurs vont enrôler les émigrants jusqu'à bord des navires qui les amènent. Voici en effet ce que nous lisons dans l'*Express* du 23 octobre :

La police a la station de Castle Garden a dernièrement recruté plusieurs centaines d'hommes à bord des navires émigrants à leur arrivée. Grâce aux primes élevées que continuent à payer la municipalité et le gouvernement, ces sortes de la police réussissent généralement. Il arrive maintenant d'Irlande et d'Allemagne une meilleure classe d'émigrants que les années précédentes, et la plupart ont quelque moyens. Les Allemands se rendent généralement à l'Ouest, au Wisconsin, dans l'Illinois et l'Indiana pour s'établir sur des fermes. Dans cette classe d'émigrants il n'y en a que peu qui se laissent séduire par la police et par la prime ne s'enrôlent ; mais beaucoup d'entre qui n'ont pas de but fixe en venant dans ce pays, se laissent décider à aller à la guerre.

Ainsi les Etats Unis ne se contentent pas des soldats que leur fournit une population de vingt millions d'âmes, encouragée par les primes et la conscription, ils accaparent encore les émigrants avant qu'ils débarquent et ils arment les noirs du Sud. Avec ces moyens ils arriveront peut-être à avoir un million d'hommes en armes pour écraser le peuple du Sud.

## Progrès de l'abolitionisme à l'étranger.

Comme nous le disent autre part, l'esprit passionné de la presse républicaine du Nord, lui fait confondre tous les principes et mêler toutes les couleurs. La *Tribune* prend maintenant le noir pour le blanc ou le blanc pour le noir, suivant le besoin qu'en éprouve sa polémique. Sous la titre que nous avons reproduit, ce journal publie les quelques lignes suivantes :

La cause de l'abolition de l'esclavage et du servage fait de grands progrès en Europe. Les Etats fédéraux de Hollande ont passé des lois pour l'émancipation des esclaves dans leurs possessions des Indes occidentales, par une majorité de 45 contre 7.—En Russie les Serfs se conformant progressivement aux conditions suivant lesquelles la terre cultivée par eux leur appartiendra. Leur état social s'améliore merveilleusement. A la foire de Nijni—le grand bazar commercial de l'Empire, la vente d'articles pour l'usage des anciens Serfs a été considérable, preuve évidente de leur prospérité. Les taxes ont été complétement payées cette année, chose qu'on n'avait jamais vue sous le servage.

Pour ne laisser aux réflexions de la *Tribune* que l'importance réelle qu'elles doivent avoir nous dirons que le nombre total des esclaves dans les possessions hollandaises d'Amérique s'élève tout au plus à 20,000. La médiocrité de ce chiffre ôte à cette mesure tout degré de gravité. Quant à l'abolition du servage en Russie, elle doit certainement profiter à l'empire puis qu'il ne s'agit pas de noire mais de blanc qui sont au moins 60 millions de citoyens de plus à l'empire Moscovite. Quelle similitude y a t-il entre cette situation et la nôtre.

UN TOUR DE MACHINISTES.—Une dépêche de la forteresse Monroe du 22 octobre, dit que tous les mécaniciens de Portsmouth, Virginie, que trentaine environ, ont subitement disparu avec tous leurs outils. Ont dit qu'ils ont décampé dans le royaume des rebelles.

## Ce que le pays attend du Président

Par l'intermédiaire de la *Tribune*, on dirait que le parti républicain noir a posé à M. Lincoln l'*ultimatum* suivant, dont le résultat des élections pourrait modifier gravement et même annuler la portée. Cet *ultimatum* concerne principalement la conduite de la guerre, conduite très peu propre à satisfaire le parti républicain noir, confondu aujourd'hui avec le parti abolitioniste, et dont l'organe accrédité, la *Tribune* de New-York, s'exprime ainsi dans son numéro du 22 :

Disons franchement ce que le public désire et ce qu'il attend avec impatience :

1—Toutes les fois qu'un commandant ou un autre officier au service de l'Union montre des dispositions dilatoires et de l'hésitation et sur tout la crainte que les rebelles, suivant les révélations faites par le major Key, soient trop sérieusement battus, il devrait être cassé sur le champ. Ne vous laissez pas arrêter par des contre marches ou des cours d'enquête, mais *faites le comme une pomme de terre chaude qui vous brûle les mains*. On pourra examiner son affaire après la répression de la rébellion.

2—Toutes les fois qu'un officier manifeste de la sympathie pour les traîtres, de la lâcheté ou qu'il se déshonore et met en péril la grande cause en s'adonnant à l'ivrognerie quand il est de service, lors ou de quelque autre cérémonie comme sur un chien enragé. St Mihiel est été traité si après Bull Run, il n'est pas capitulé avec 12,000 hommes en livrant à l'ennemi ses armes et les munitions de Harper's Ferry, estimées à cinq millions. La douceur pour de tels mercenaire est une trahison envers la république.

3—Toutes les fois qu'un officier prouve son incompétence ou son impuissance d'action, renvoyez le quand même vous n'en auriez pas un meilleur à mettre à sa place. Un nouveau balai rable bien ; et le simple fait qu'on l'utilise est privé de son commandement pour insuffisance exercera une bonne influence sur des officiers d'autres. Ce serait une règle inexorable du service que tout officier qui subit par sa faute une défaite ou rend une position qu'il aurait pu défendre fut mis à mort sans délai, la rébellion une fois étouffée, il y a six mois.

4—Etablissez et faites comprendre aux officiers que le devoir du soldat est de se battre et que celui qui s'ingénie à trouver des raisons *pour ne pas faire* doit être renvoyé sur le champ à une autre carrière. Le temps est un peu trop auxiliaire pour la rébellion ; l'occupation d'hier devant être le lendemain une légitimité et un droit d'où.

Fabius et Washington sont les parfaits modèles à suivre dans une campagne défensive ; mais la suppression de la vaste orgie la célérité et la terrible énergie de Napoléon.

*La Tribune* termine son manifeste par les sentences énergiques qui suivent et pose encore comme sacramentel un nouveau délai de quarante-vingt-dix jours :

Le public croit que l'administration est pourvue d'une force militaire suffisante pour exécuter cette force dont elle employée et dirigée, pour rompre les os de la rébellion en moins de quarante-vingt-dix jours. S'il est trompé dans ses justes espérances, si l'incompétence de quelques généraux, la trahison de quelques auxiliaires, et les basses, méprisables jalousies d'un pays grand nombre encore, causent un nouvel échec aux efforts que fait la nation, non seulement l'administration sera exécrée, mais la nation sera ruinée.

Quatre cents hommes de ce régiment contrefaisé de quitter le camp à Providence lorsqu'il fut donné de marcher, parce qu'ils n'avaient pas reçu les primes. Le gouverneur Sprague leur a dit qu'ils recevraient leur argent à Washington, mais ceci n'a fait qu'accroître leur mécontentement.

Le régiment du camp compte il 1000 hommes non compris les officiers. Il n'en est arrivé ici que 600 en uniformes et équipés, mais sans armes ; on leur en fournira à Washington.

CONJURATION—Il paraît que la conjuration des radicaux tient toujours contre McClellan, sur les organes du parti attribuent aux falsifications de M. Lincoln pour ce général le terrain qu'il a perdu devant le peuple aux élections dernières. Mais ce terrain peut être regagné si le président se décide à mettre à la tête des armées fédérales des hommes de guerre plus résolus, plus habiles et plus dévoués. "Il n'a pas de temps à perdre, suivant la *Tribune* de N York, dans les temps de crises les heures sont des années et le présent peut plus perdre plus qu'il ne pourra jamais regagner."

(*N. Y. World*)

## La note de la Patrie,

### SUR LA RECONNAISSANCE.

Nous trouvons dans la correspondance parisienne du *Herald*, datée du 3 octobre, quelques observations sur la note qui a paru le même jour dans la *Patrie*. Cette note que nous avons déjà publiée était ainsi conçue :

"On nous écrit d'ailleurs de Londres, de bonne source, qu'il n'y aurait rien que de très vraisemblable à ce que la question de la reconnaissance fut remise incessamment sur le tapis et résolue, d'accord avec la France, dans le sens des faits accomplis."

Voici, maintenant, ce que dit le correspondant du *Herald* :

J'ai pris la peine de m'assurer si la *Patrie* avait ou n'avait pas de solides raisons pour publier son opinion sur la reconnaissance, et j'ai lieu de croire qu'elle en a. Une lettre a été écrite, me dit-on, par le comte Russell à M. Thouvenel ou plutôt à Lord Cowley, qui devait la tire au ministre des affaires étrangères, et dans laquelle on demandait si maintenant que le prestige militaire du Nord était sérieusement restauré, et que les deux parties du Nord et le Sud, avaient montré une persistance si admirable dans leurs causes respectives—si admirable qu'il était clair que la présente guerre pourrait une immortal à l'infini—le moment n'était pas venu où les gouvernements français et anglais pourraient convenablement interposer leurs bons offices. On a dit aussi que l'empereur, s'inquiète de Biarritz, son assentiment à ces vues.

UNE NATION QU'ON EXTERMINE.

Voilà plus d'un quart de siècle qu'une petite nation d'un million d'âmes lutte pour son indépendance contre le colosse moscovite dont l'empire compte 70 millions d'âmes. Cette nation sur le point de succomber jette un cri suprême et demande secours par un appel tout chaud qui ne sera probablement pas mieux écouté que celui de bien d'autres peuples opprimés par la force brutale.

Les journaux anglais publient le texte de l'Adresse portée à la reine par deux chefs circassiens qui sollicitent l'appui de l'Angleterre contre la Russie. Cette Adresse se termine ainsi :

Nous regardons tout spécialement tournés vers votre très gracieuse Majesté, et vers le peuple anglais, dont la liberté, l'amour de la justice et la sympathie pour les opprimés sont connus jusque dans notre malheureux pays. En conséquence, nous implorons votre protection, dans la confiance que vous nous viendrez en aide dans notre détresse. Pour atteindre ce but, décrétez, dans votre Chambre des communes, dans votre Chambre des pairs, dans la confiance que vous nous viendrez en aide dans notre détresse. Pour atteindre ce but, décrétez, dans votre Chambre des communes, dans votre Chambre des pairs, dans votre Chambre des communes, dans votre Chambre des pairs, dans votre Chambre des communes, dans votre Chambre des pairs